

## EPREUVE D'ETUDE DE CAS COMPLEMENTAIRE

Afin de valider votre épreuve d'étude de cas, il vous ai demandé de remettre un dossier pour **le 30 avril 2009** (dernière limite). Le document, relié et dactylographié en police 12, doit comprendre 15 pages minimum et 20 pages maximum hors annexe : il doit strictement et précisément définir les éléments suivants :

1. La structure ;
2. La personne morale (SARL, Association, franchise...) et sa définition ;
3. La zone de chalandise ainsi que sa quantification exacte ;
4. Le public de la zone de chalandise (avec justificatifs en annexes en termes de recherche) ;
5. Le public de la structure ;
6. La nature précise du projet ;
7. La relation entre le projet et le public cible ;
8. Le matériel ;
9. Les coûts précis de l'action (avec justificatifs en annexes) ;
10. Les moyens humains précis et quantifiés ;
11. L'organisation du projet (les différentes étapes à placer sur une échelle du temps) ;
12. Les coûts précis (avec justificatifs des calculs et des coûts de matériels si nécessaire tels que des devis, des recherches sur internet, ... à placer en annexes.) ;

**Les candidats concernés ci-dessous conservent leur dernier sujet comme suit :**

Yannick LEGRAIN : sujet n°2

Charly LHEBRARD : sujet n° 2

Martial SAINTJUST : sujet n°4

Linda SIMON : sujet n° 3

Le jury propose aux stagiaires d'envoyer leur document par mail avant le **15 avril 2009**, de manière à bénéficier d'une première phase de correction et éventuellement de réorientation. *€* document sera soumis à une lecture du jury pour lever les réserves de votre UC5. Tout document non rendu entraînera la non validation de l'UC5 sans compromis ni discussion possible.

Enfin, ce projet doit être réalisable et argumenté sur des études ou faits réels.